

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 septembre 2020

PARRAINAGE CITOYEN POUR LES RÉFUGIÉS ET APATRIDES - (N° 3219)

Adopté

AMENDEMENT

N° CL8

présenté par
Mme Chapelier, rapporteure

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« privé »

le mot :

« citoyen »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de rectification.